

tion ; néanmoins, le comité est persuadé qu'il ne doit pas exister d'antagonisme réel entre les intérêts forestiers et ceux de la colonisation dans les parties qui en sont susceptibles. Avec des réglemens sages et bien mûris, on peut et on doit éviter la répétition des conflits qui ont eu lieu quelquefois par le passé. Dans l'opinion de ce comité, il est désirable de faire exécuter une exploration de tout le territoire, afin de pouvoir constater d'une manière incontestable les endroits propres à la colonisation et les moyens les plus faciles de s'y rendre.

Le comité a recueilli assez de renseignements pour lui permettre de recommander une telle exploration, étant persuadé que, à part les sections non arpentées en question et qui ne sont à peu près propres qu'à la croissance du pin, il existe une partie considérable du territoire qui peut être colonisée. A l'égard de ces sections, le comité renvoie aux témoignages suivants pris devant lui et ayant rapport aux questions maintenant sous considération. Parlant de l'intérieur du pays situé entre la rivière des Outaouais et le lac Huron et commençant au 118e mille du lac Opéongo, de la ligne tirée par lui depuis ce lac au lac Huron, M. Shanly dit :

" La 2e et la 3e section, qui comprennent une largeur de l'est à l'ouest, traversent une étendue de terre bien boisée et bien arrosée, dont une grande partie est très-bonne, et qui, dans la direction du nord-ouest, est assez bien établie jusque dans les environs du lac Nipissingue et de la rivière des Français ; du côté sud et sud-est, on peut dire qu'elle s'étend jusqu'aux eaux de la Muskoka ; ces limites donnent donc à cet oasis une longueur d'environ 85 milles du nord au sud." M. Shanly ajoute, en conclusion générale, qu'il se trouve, à l'intérieur de la vallée de l'Outaouais à la Baie Géorgienne, dans le pays arpenté récemment et celui qui ne l'est pas encore, deux millions et demi d'acres de terres propres à la colonisation et à la culture du blé, c'est-à-dire un quart de toute la superficie de la région non arpentée située au sud du lac Nipissingue.

M. Shanly est de plus d'opinion que le climat n'offrirait pas d'obstacle insurmontable à la colonisation du pays, la majeure partie se trouvant située entre les 45e et 46e parallèles qui bordent quelques-uns des plus peuplés districts du Bas-Canada.

Les vues de M. Shanly à cet égard sont confirmées par M. Devine, qui, en parlant de la partie arpentée du territoire en question dit " qu'en ce moment la colonisation se fait rapidement au nord du lac Simcoe et de la rivière Muskoka, et que la plus grande partie du territoire de l'Outaouais au lac Huron recevra ses colons de ces deux points, vu les communications par eau qui les y relient."

Sir William Logan, parlant de ce qu'il sait personnellement et aussi des explorations dirigées par M. Murray sous sa surveillance, corrobore les avancées de M. Shanly au sujet de cette lisière intérieure de bonnes terres, et conclut en disant : " Je suis d'avis qu'il est de la plus haute importance pour le pays que les parties cultivables du terrain laurien soient établies, car les terres des régions devonienne et silurienne choisies de préférence jusqu'ici, ne forment qu'une longue et étroite lisière sur la frontière du pays."

Tout en faisant remarquer que " les chemins de lots gratuits et autres relient bien ces établissements les uns aux autres, mais, de fait, ne conduisent nulle part ailleurs," M. Keefer est d'opinion qu'en général, cette région outaouaise vaut au moins celle de la Nouvelle-Angleterre, bien qu'il soit probable que les bonnes terres y sont meilleures, et les mauvaises pires que dans le Vermont et le New-Hampshire." Il insiste sur la nécessité de développer ce territoire et d'y créer une base d'opérations afin de mettre en pratique un bon système de colonisation ; dans ce but, il pense que la construction d'une voie ferrée entre la ville d'Outaouais et la Baie Géorgienne, sur le lac Huron, " alimenterait les établissements actuels et en ferait surgir de nouveaux dans un rayon de 30 milles de chaque côté de la ligne partout où il y aurait de bonnes terres ;" et il ajoute que " le caractère distinctif du territoire de l'Outaouais au lac Huron, dans son état naturel, diffère de la vallée du St. Maurice et du Saguenay en ce qu'il n'est pas nécessairement un cul-de-sac, mais un pays qui, une fois colonisé, sera l'une des routes les plus courtes entre les points les plus importants de l'est et de l'ouest." Cette route, dit-il, " serait la ligne la plus courte possible entre Montréal et le lac Huron, ainsi que pour le commerce des grains entre Chicago, Milwaukee et Montréal, et soutiendrait la concurrence avec aucune autre voie ferrée." Plus loin, il ajoute que " cette route pourrait se relier directement avec les parties nord des comtés de Simcoe, Huron et Bruce, et les mettre en communication directe avec Outaouais, la capitale politique, et Montréal, la métropole commerciale du Canada, par la voie la plus